



Couple marié sans enfant

Par **agnesclassic**, le **23/04/2017 à 15:28**

Bonjour,rnrnJe suis mariée depuis 2007 mais sans enfants. Mon mari est amoureux mais m'avoue qu'il n'y a pas de relation sexuelle. Il ne dort plus avec moi et va régulièrement voir sa copine car il est bien avec elle. Il lui donne de l'argent régulièrement, paie des resto et autres (factures...) car elle vit avec sa soeur et financièrement c'est difficile toutes les 2. Il me dit de rester à l'appartement (il paie la location) et que le problème viendrait de lui et n'arrive pas à l'oublier. rnrnMa question est : Quels sont mes droits maritaux en tant que femme ?rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **23/04/2017 à 21:52**

Bonsoir,rnL'adultère n'est plus tellement reconnu dans un divorce au tort de l'époux volage, mais avec un bon avocat vous obtiendrez gain de cause sur le motif que son attitude rend impossible le maintien de la vie commune.rnrnL'époux qui demande le divorce pour faute doit invoquer des faits constitutifs d'une violation grave des devoirs et obligations du mariage, par exemple, en cas de manquement au devoir de fidélité comme l'adultère (toutefois l'adultère n'est plus une cause systématique de divorce notamment en cas de séparation de fait des époux).